

# Etat des lieux du SAGE Ardèche :

## Présentation synthétique des mises à jour 2025

# Mise à jour de l'état des lieux

## Contenu attendu et organisation

### L'état des lieux vise à répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'état actuel des ressources en eau et des milieux aquatiques ?
- Quels sont les usages de l'eau et des milieux aquatiques ?
- Quelles ont été les évolutions au cours des 20 dernières années ?
- Quelles sont les perspectives à l'horizon 2050 ?

*(Contenu cadré par Art R212-36 du code de l'environnement)*

### Réalisation :

- En interne par les agents de l'EPTB
- Avec l'aide de stagiaires pour la constitution de bases de données et de cartographies (Lilie Brun Chaniac en 2024, Lala Maiga en 2025)

# Mise à jour de l'état des lieux :

## Plan détaillé validé par le Bureau de la CLE (09/2024)

### **Partie 1 : Présentation générale du bassin versant**

- 1.1. Situation géographique et organisation administrative
- 1.2. Contexte naturel
- 1.3. Contexte socio-économique

### **Partie 2 : État des ressources en eau et des milieux aquatiques**

- 2.1. Les masses d'eau
- 2.2. Ressources en eau à l'étiage
- 2.3. Qualité des eaux
- 2.4. Fonctionnalité des milieux aquatiques et biodiversité
- 2.5. Les risques d'inondation

### **Partie 3 : Usages de l'eau par secteur d'activité**

- 3.1. Usages domestiques
- 3.2. Agriculture
- 3.3. Sylviculture
- 3.4. Tourisme et loisirs liés à l'eau
- 3.5. Hydroélectricité
- 3.6. Autres activités industrielles ou assimilées
- 3.7. Urbanisme et aménagement du territoire

### **Partie 4 : Bilan de la mise en œuvre du SAGE de 2012**

### **Partie 5 : Synthèse des vulnérabilités du territoire et identification des enjeux**

# Mise à jour de l'état des lieux :

## Partie 1 : présentation générale du bassin versant

### Situation géographique et organisation administrative

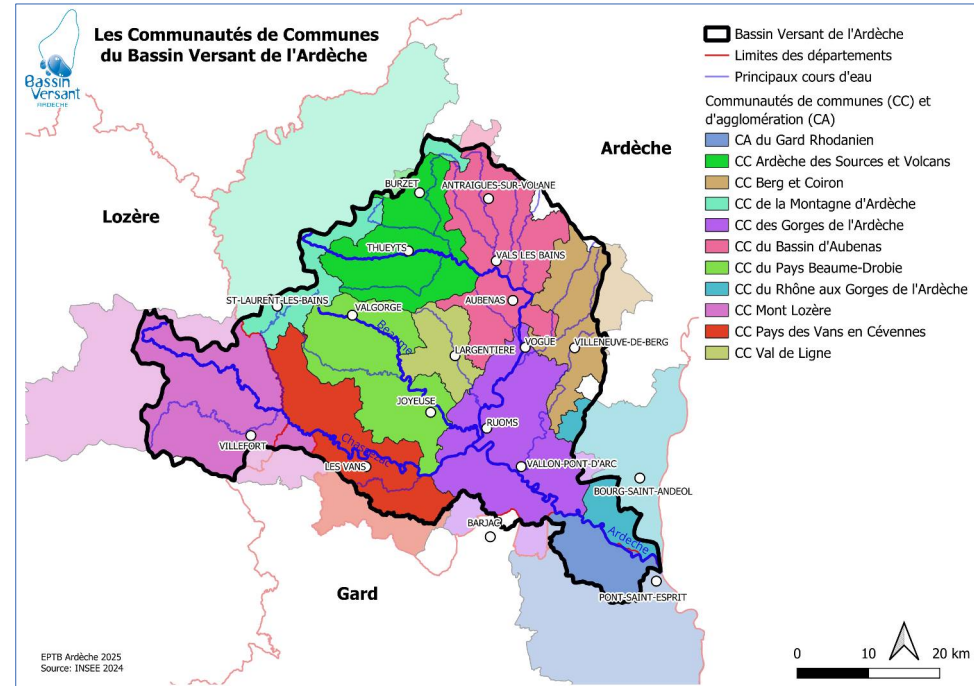
#### Mise à jour des cartes des EPCI

Périmètre du SAGE (arrêté du 05/08/2003)

155 communes (158 avant fusions de communes)

dont 150 comprises dans les 11 EPCI  
adhérents à l'EPTB Ardèche

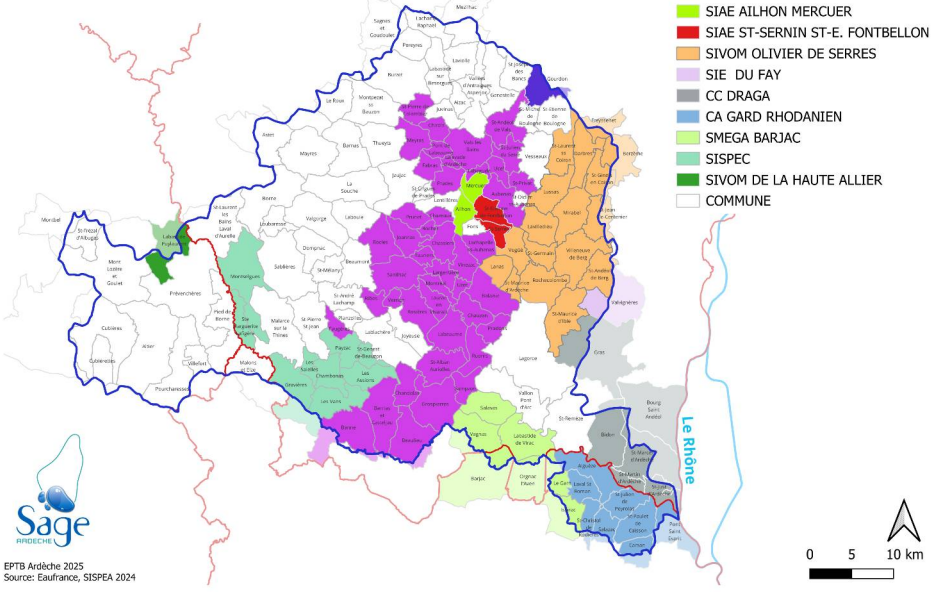
(En 2012 : 19 Communautés de communes  
24 syndicats intercommunaux  
dont 3 syndicats de rivières)



#### Mise à jour des cartes de compétences des collectivités :

- Grand cycle de l'eau
- Petit cycle de l'eau
- Gestion d'espaces naturels
- Urbanisme

**Les structures compétentes pour l'alimentation en eau potable sur le bassin versant de l'Ardèche**

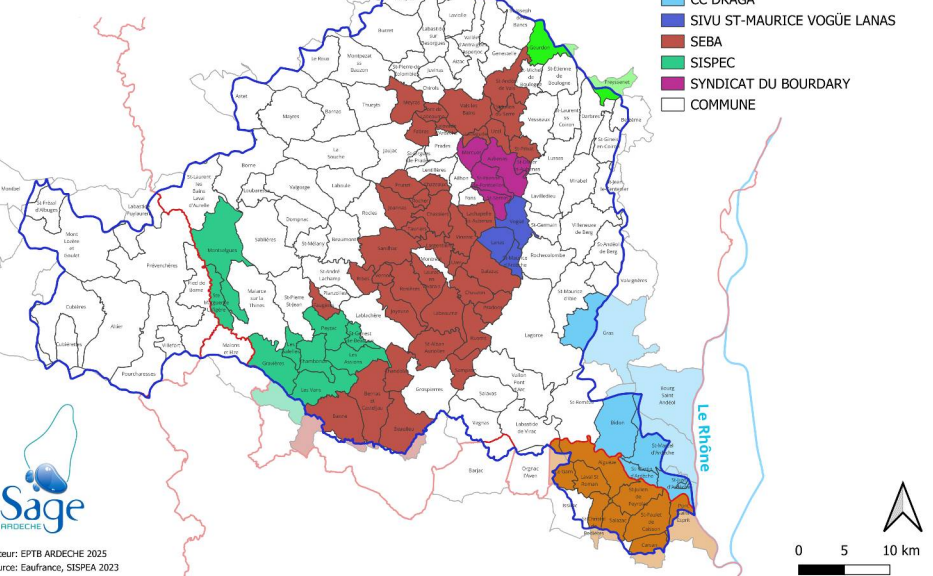


# Mise à jour de l'état des lieux

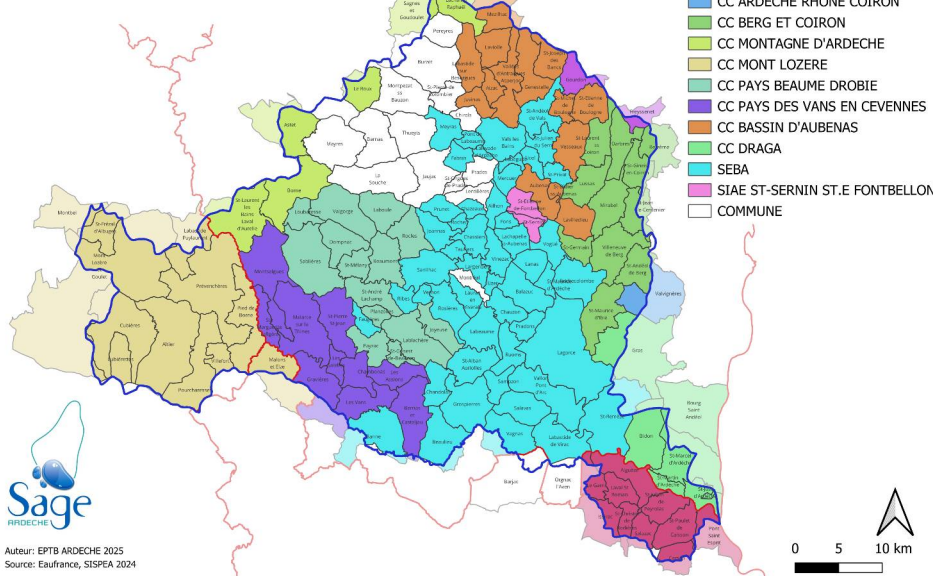
## Partie 1 : présentation générale du bassin versant

### Les collectivités compétentes dans la gestion du petit cycle de l'eau

**Les structures compétentes en assainissement collectif sur le bassin versant de l'Ardèche**



**Les structures compétentes en Assainissement Non Collectif sur le bassin versant de l'Ardèche**



# Mise à jour de l'état des lieux :

## Partie 1 : présentation générale du bassin versant

### Contexte naturel

### Mise à jour des cartes d'occupation des sols

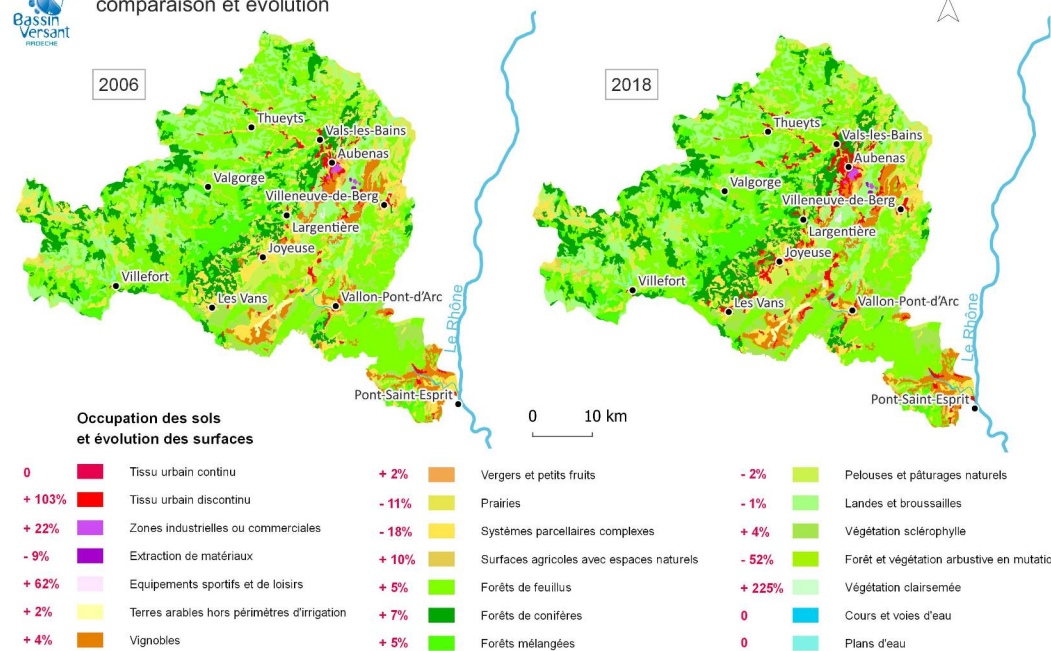
Forte progression des zones urbanisées à proximité de la D104 et de la N102

79 % du BV occupé par la forêt  
Gestion forestière = levier important pour la gestion du grand cycle de l'eau

**Données Corin Land Cover**  
Evolution 2006-2018  
Urbain : + 92 %  
Agriculture : - 7 %  
Forêt : -0,5 %



Occupation des sols dans le bassin versant de l'Ardèche  
comparaison et évolution



Sources : Corin Land Cover 2006 et 2018. Superficie minimale des éléments représentés : 25 ha

Reprise des données climatiques issues de l'étude Ardèche 2050

Mise à jour des périmètres de protection du patrimoine (naturel et paysager)

# Mise à jour de l'état des lieux :

## Partie 1 : présentation générale du bassin versant

### Contexte socio-économique

#### Mise à jour des cartes de répartition de la population

Pop 2021 (INSEE 155 communes) = 131 736 hab

Pop 2012 (INSEE 155 communes) = 125 785 hab

Pop 2021 (INSEE 155 communes \* part surface communale dans le BV) = 107 281 hab

#### Evolution population

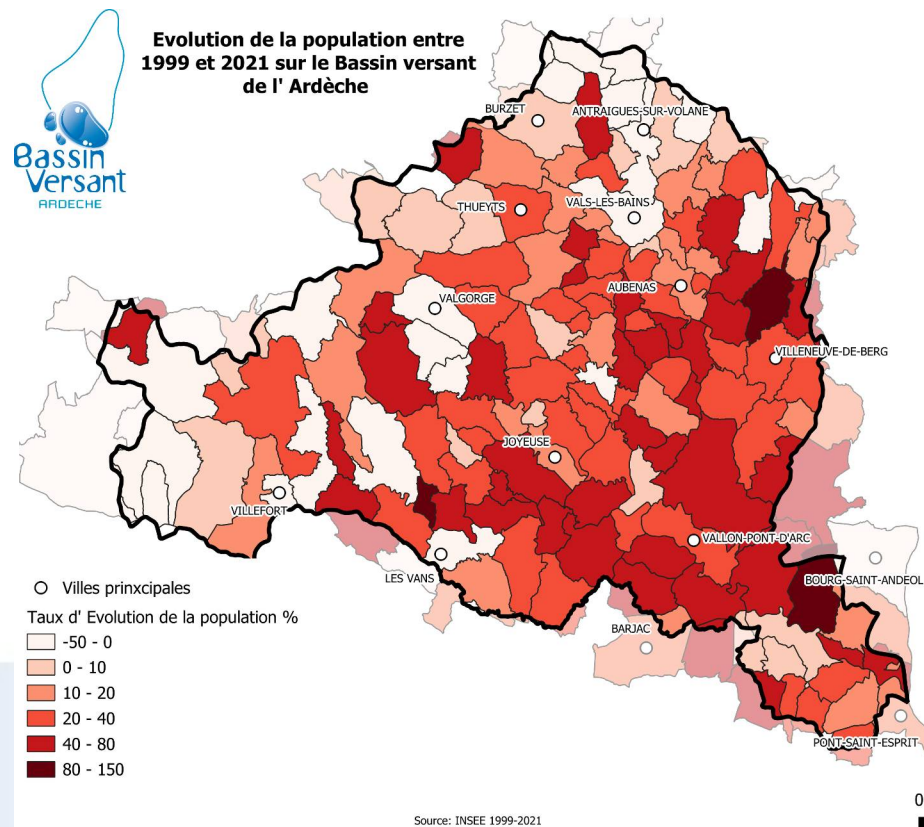
Depuis 2012 : + 4,7 %

+ 0,47 % / an en moyenne

Ralentissement par rapport à la période 1999-2012 :

+14,6 %

+ 1,04 % / an en moyenne



# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques

### Ressources en eau à l'étiage : évolution des débits d'étiages

#### Cours d'eau non soutenus :

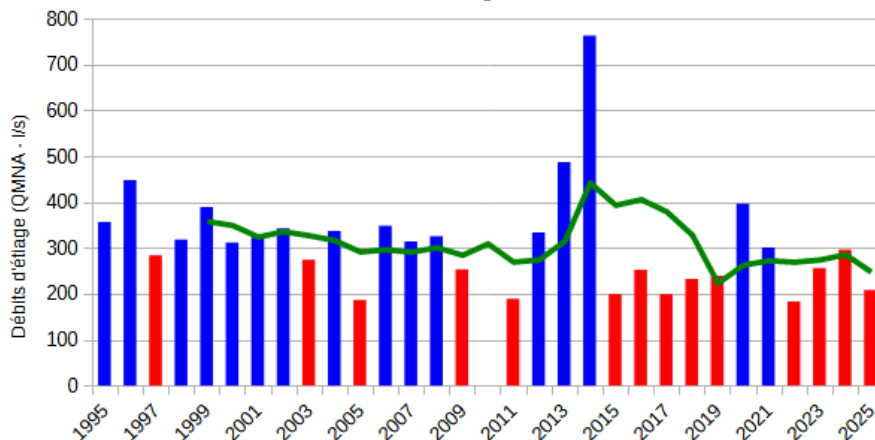
Augmentation de la fréquence des étiages sévères

Tendance à la baisse des QMNA (débit moyen mensuel du mois le plus sec)

**Taux de respect du DOE sur l'Altier à la Goulette = 20 % sur les 10 dernières années**

DOE = Débit Objectif d'Etiage à respecter en moyenne 8 années sur 10 ou 80 % du temps

Evolution des débits d'étiage de l'Altier à Altier



#### Cours d'eau soutenus :

Evolution favorable suite à la mise en place du soutien d'étiage (Ardèche fin des années 1980, Chassezac fin des années 1990)

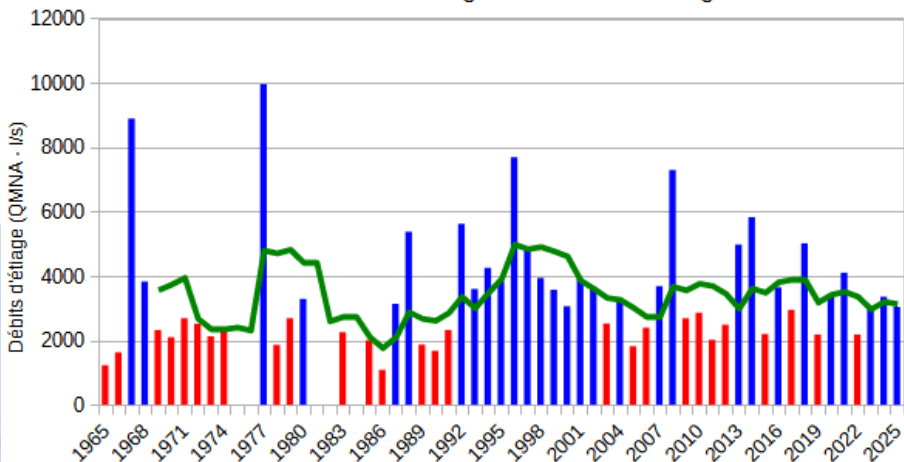
Tendance à la baisse depuis les années 1990 sur Vogüé et Sauze (constitution partielle des réserves de soutien d'étiage certaines années, moindres apports naturels, augmentation pertes karstiques...)

Chroniques insuffisantes sur Chassezac à Chaulet

**Taux de respect du DOE sur l'Ardèche à Sauze = 50 % sur les 10 dernières années**

— Moyenne glissante 5 ans  
 ■ DOE non respecté

Evolution des débits d'étiage de l'Ardèche à Vogüé



# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques

### Ressources en eau à l'étiage

## Projections 2050

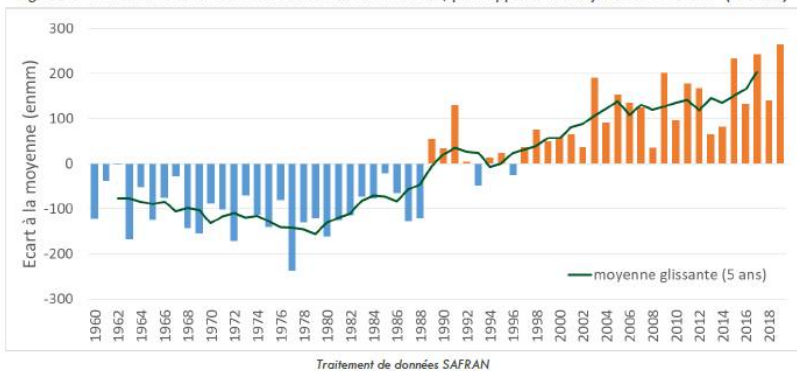
**Débits d'étiage : - 30 % de baisse supplémentaire**

sous l'effet du changement climatique

en lien avec l'augmentation des températures et de l'évapotranspiration

Moindre probabilité de respect des DOE et de remplissage des réserves au printemps

Figure 20 : Anomalies d'ETP sur le bassin versant de l'Ardèche, par rapport à la moyenne 1960-2019 (926mm)



Traitement de données SAFRAN

### SYNTHESE DES PROJECTIONS CLIMATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT \*

\* COMPARAISON PAR RAPPORT A LA PERIODE 1970-2005

	MOYENNE ANNUELLE	MOYENNES SAISONNIERES	EPISODES EXTREMES
<b>TEMPERATURES</b>	<p>Augmentation de <b>+0,3 °C par décennie d'ici le milieu du siècle</b>.</p> <p>A partir de 2050, entre 0,2 et 0,6°C par décennie selon l'évolution des émissions de gaz à effet de serre</p>	<p>Réchauffement probablement <b>plus marqué l'été</b></p> <p>Augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs</p>	<p>Augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs</p> <p>Diminution du nombre de jours de gel mais maintien de l'aléa</p>
<b>PRECIPITATIONS</b>	<p><b>Forte incertitude quel que soit l'horizon ou le scénario d'émissions considéré</b></p>	<p><b>Forte incertitude sur l'évolution d'ici le milieu du siècle.</b></p> <p>En fin de siècle, possibilité d'une diminution des précipitations estivales et d'une augmentation des précipitations hivernales.</p>	<p>Forte incertitude sur l'évolution de l'intensité des précipitations extrêmes.</p> <p>A horizon fin de siècle, augmentation de la durée des épisodes de sécheresse climatique</p>

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques

### Qualité des eaux

### Etat écologique

SDAGE 2022-2027 :

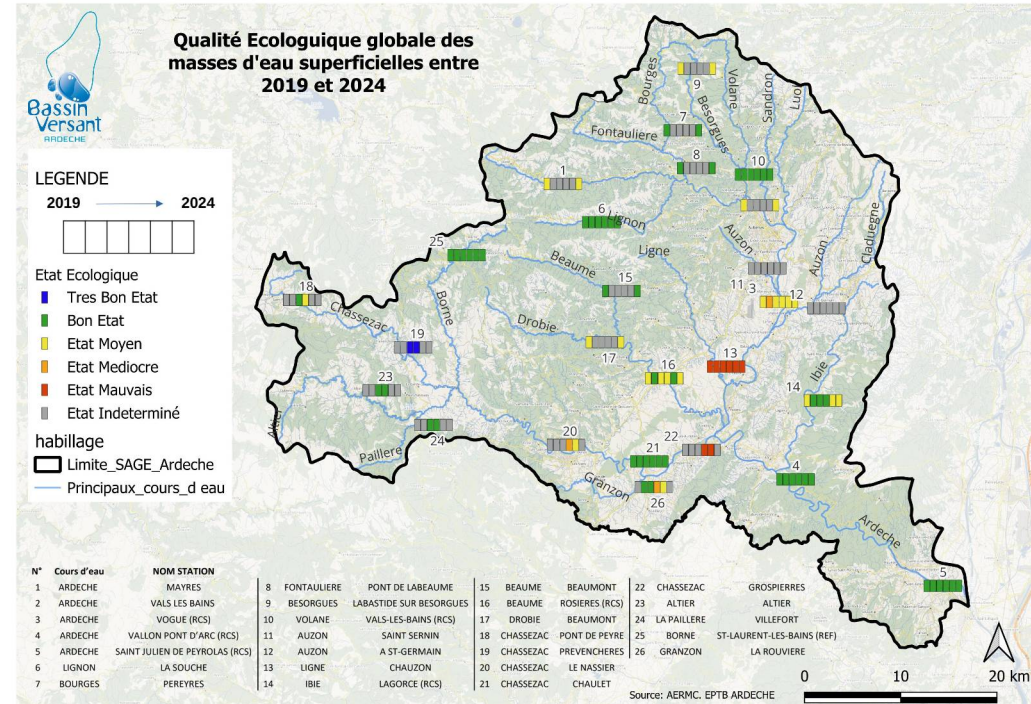
13 % des masses d'eau (ME) n'atteignent pas le bon état (EDL SDAGE 2019)

30 % des masses d'eau identifiées comme sensibles à l'eutrophisation

EDL SDAGE 2025 (provisoire) :

45 % des ME en risque de non atteinte du bon état à l'horizon 2033

24 % des ME avec au moins une pression de pollution à l'origine du risque



### Réseaux de suivi de l'état écologique

**Paramètres déclassants les + fréquents :**

Bilan oxygène, température, IBMR = sensibilité à l'eutrophisation

**Fréquents :** Métaux, HAP, Nutriments

**Plus ponctuels ou faibles concentrations :**

Pesticides, substances pharmaceutiques, phtalates/PFC...

# Mise à jour de l'état des lieux

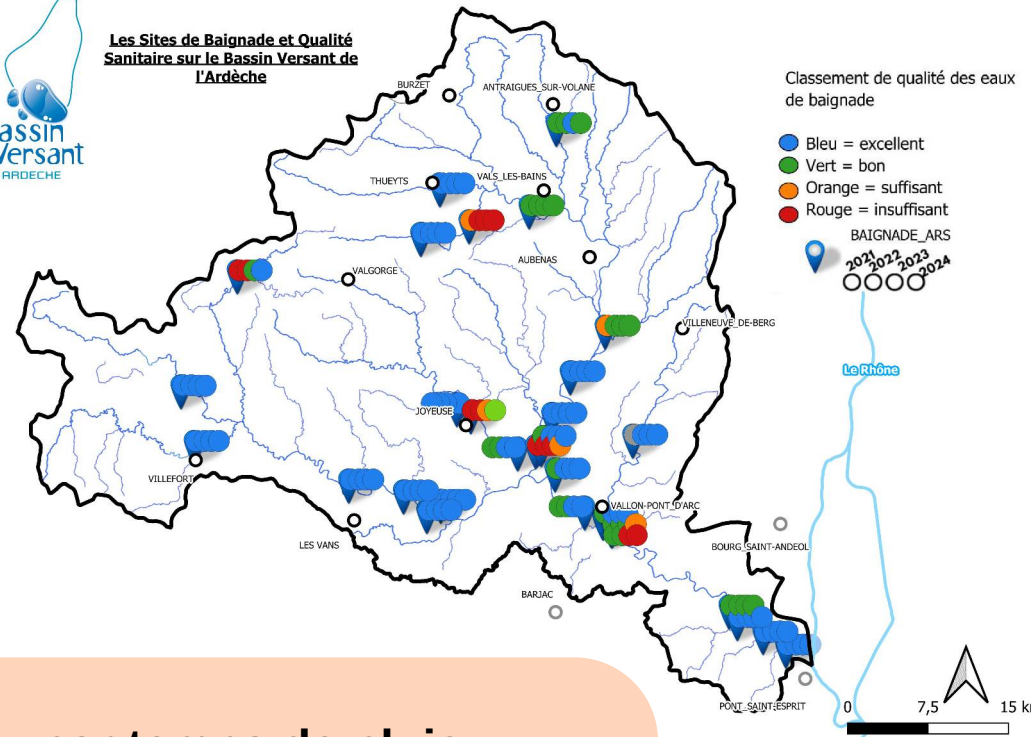
## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques Qualité des eaux

### Etat sanitaire des eaux de baignade :

30 sites recensés auprès des ARS  
 A l'issue de la saison 2025 :  
 20 classés en excellente qualité  
 6 en bonne qualité  
 4 en qualité insuffisante  
 en lien avec performances assainissement



Les Sites de Baignade et Qualité Sanitaire sur le Bassin Versant de l'Ardeche



### Dégradations de la qualité des eaux par temps de pluie

Même sur certains sites classés en bonne ou excellente qualité  
 Nécessité de fermetures préventives de baignade

en lien avec performance des réseaux d'assainissement + pollutions diffuses apportées par le ruissellement. Plus ponctuellement, pollutions diffuses agricoles (sur secteurs amont du BV en zone d'élevage)

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques

### Milieux aquatiques : état morphologique et ripisylves

#### Etat morphologique

Sur 1000 km expertisés

57 % en état satisfaisant à très bon

43 % en état moyennement à très dégradé

#### Etat des ripisylves

Diagnostic en cours de mise à jour

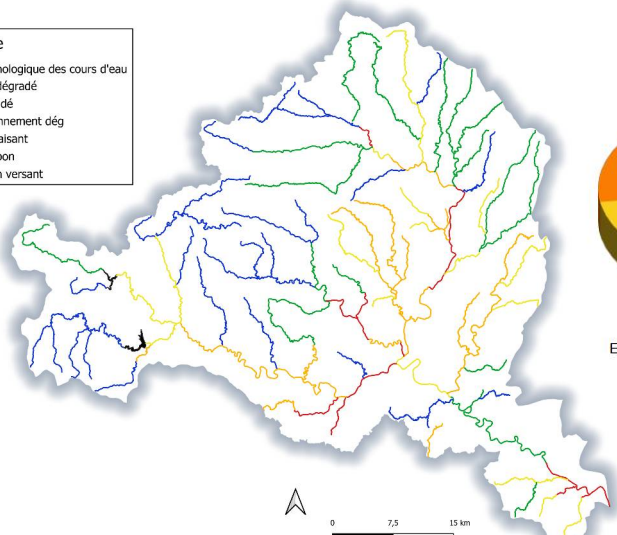
Principaux facteurs de dégradation :

Déboisements, mauvaises

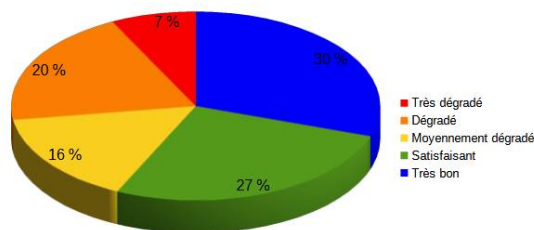
pratiques d'entretien,

développement d'espèces invasives

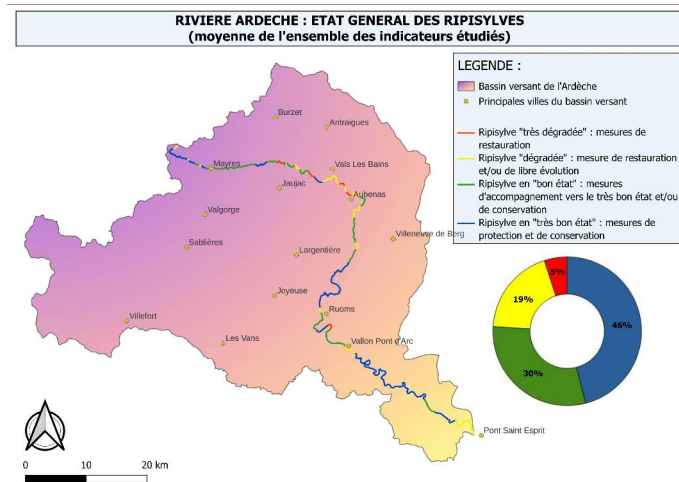
Perte de dynamique alluviale



Sources : PG sédimentaire PFTR 2024-2029; DHydm 2016; PDM 2025



Etat morphologique (part du linéaire sur les 1 000 km expertisés)



Enjeu de maintien / restauration d'une bonne qualité hydro-morphologique et d'une bonne qualité de ripisylves pour favoriser la résilience des milieux aquatiques face aux effets du changement climatique  
+ maintien qualité des paysages et qualité de vie des habitants

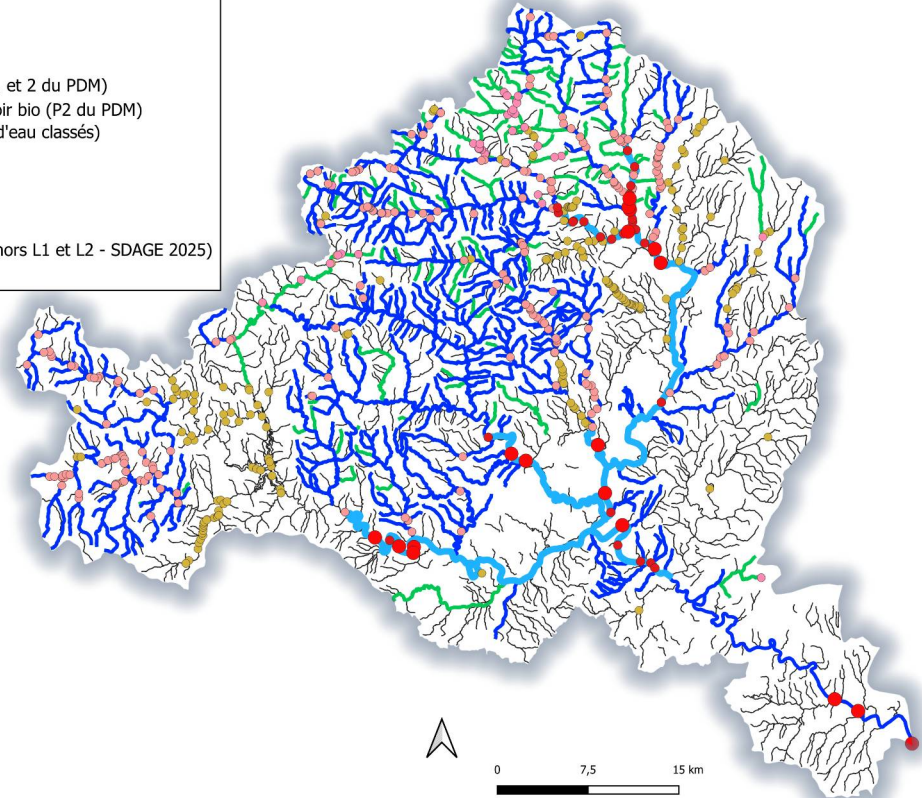
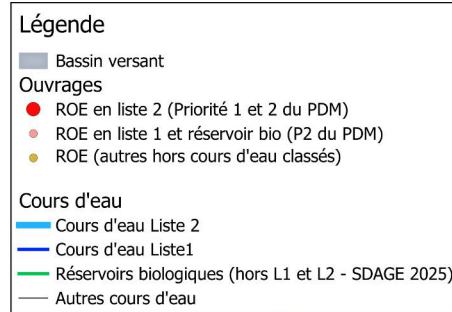
# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques Milieux aquatiques : continuité écologique des cours d'eau

**15 ouvrages prioritaires encore infranchissables** sur cours d'eau classés en Liste 2 (Art L214-17-CE)

**Enjeu de maintien de la franchissabilité** sur les ouvrages équipés

**Près de 500 ouvrages hors L2** dont la moitié sur cours d'eau classés en liste 1 ou réservoirs biologiques



Sources : Sandre 2025; PDM 2025

Enjeu de maintien de la libre circulation des espèces pour l'accomplissement de leur cycle de vie : reproduction, alimentation/ croissance, abris/ zones de refuges...

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques

### Milieux aquatiques : les pressions au sein de l'EBF



**Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau et zones humides (EBF) = 11,6 % du BV**

47 % de l'EBF concerné par des **pressions d'artificialisation** + pressions agricoles et sylvicoles  
5 % de l'EBF encore constructible dans les documents d'urbanisme en vigueur (source portail urbanisme 2025 : donnée partielle)

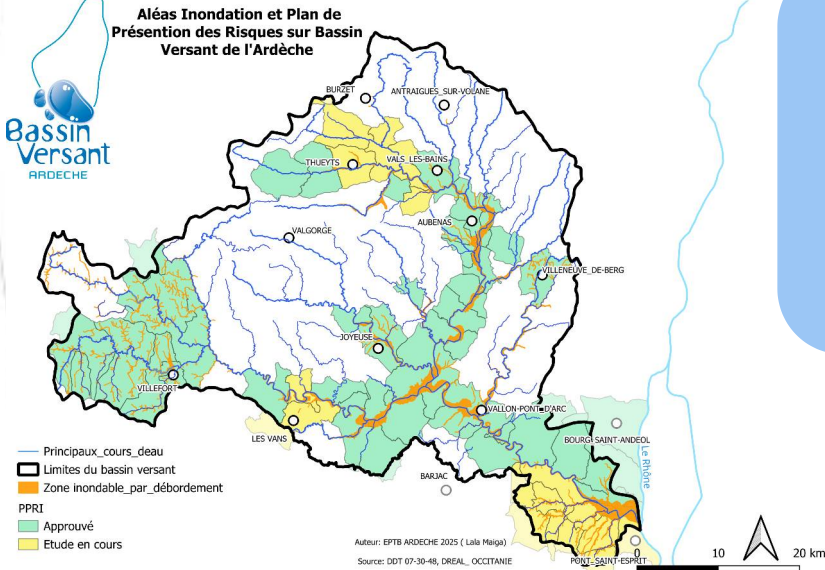
**Pressions de fréquentation :**  
omniprésente sur les linéaires des cours d'eau principaux et tendance à l'expansion vers les têtes de bassin versant

**Mauvaises pratiques** régulièrement observées avec effets cumulés importants : remblais en zone inondable, drainage/artificialisation zones humides, protections de berges, merlons/digues...

Type de pression	Part concernée
Urbanisation/ artificialisation	11,1 % du BV / 10 % de l'EBF + 5 % EBF encore constructible
Agricoles faibles à modérées Agricoles modérées à fortes	15,8 % du BV / 18 % de l'EBF 5,1 % du BV / 7 % de l'EBF
Sylvicoles	15 % du BV / 12,2 % de l'EBF
Fréquentation tourisme / loisirs	Omniprésente sur cours d'eau principaux – tendance à l'expansion vers l'amont

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 2 : état des ressources en eau et des milieux aquatiques Les risques d'inondation



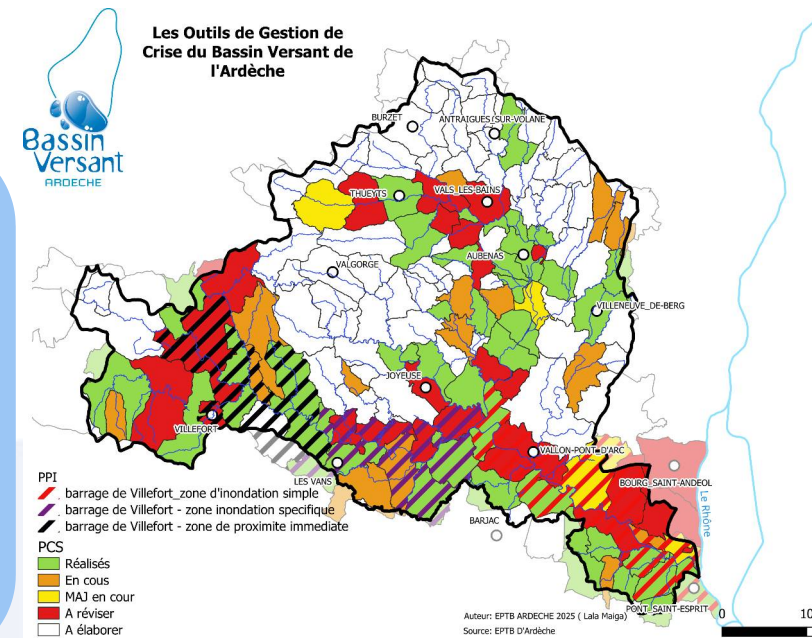
**Connaissance de l'aléa** : satisfaisante concernant le débordement de cours d'eau, insuffisante concernant le ruissellement (urbanisation nouvelle sur zones à risques)

**Prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme** : très limitée concernant le ruissellement et encore insuffisante concernant le débordement, surtout sur les communes / affluents non concernées par un PPRi

**Prévision/ annonce des crues** : progrès récents en matière d'annonce des crues (Vigicrue flash, SMS d'alerte...). Enjeux de maintien des outils en place et des suivis hydrométriques

**Gestion de crise** : de nouvelles obligations réglementaires : Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sur chaque commune et chaque EPCI (PICS) d'ici novembre 2026

**Réduction de la vulnérabilité des bâtiments / activités existant(e)s en zone inondable** : programmes démarrés récemment avec encore peu de travaux réalisés



# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau

### Usages domestiques : Alimentation en eau potable

#### Aspects quantitatifs

**Volumes annuels prélevés = 12 Mm<sup>3</sup>**

= 73 % du volume total des prélèvements déclarés pour le BV Ardèche (AERMC)

Volumes prélevés à l'étiage (mai-sept) =  
= 54 % des prélèvements à l'étiage

Rendement moyen des réseaux AEP

79,8 % (SISPEA 2023)

Objectif SAGE 2012 = 75 %

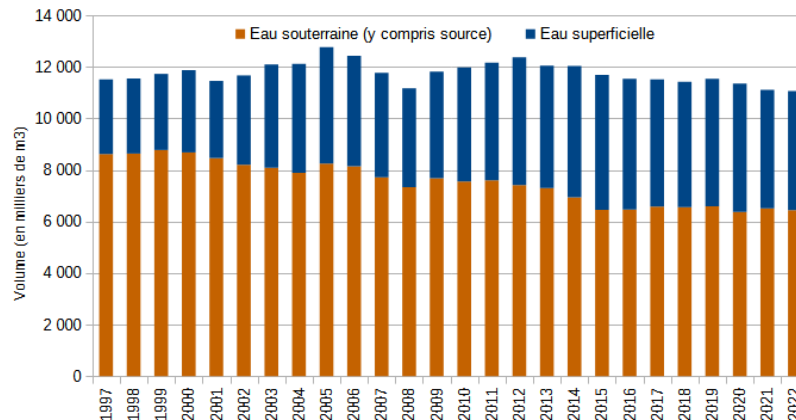
Conso moyenne / hab = 45 m<sup>3</sup> (SISPEA 2022)

Moyenne nationale = 55 m<sup>3</sup>/an/hab

Tendance à la baisse des prélèvements malgré l'augmentation de la population (efforts performances des réseaux + baisse consommations individuelles)

Tendance à l'augmentation de la part prélevée en eau superficielle (sur cours d'eau soutenus) par rapport aux eaux souterraines (dont sources)

Evolution des prélèvements pour l'eau potable (déclaration AERMC)



#### Aspects qualitatifs

Taux de respect des normes microbiologiques sur eaux distribuées

BV Ardèche = 92,7 % (SISPEA 2023)

Moyenne nationale 98 %

Taux de respect des normes physico-chimiques sur eaux distribuées

BV Ardèche = 97,8 % (SISPEA 2023)

Moyenne nationale 95,4 %

Evolution prochaine des normes de qualité des eaux brutes : impacts non évalués à ce jour

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau

### Usages domestiques : Assainissement collectif

**140 stations d'épuration en 2020**

**Capacité totale : 332 000 EH**

(Équivalents Habitants)

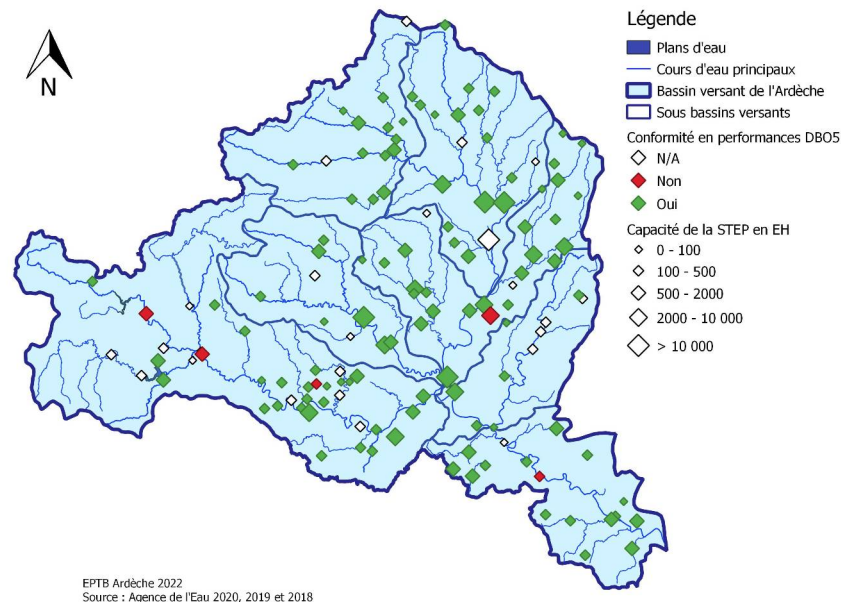
Source : BD redevance AERMC 2020

Conformité réglementaire du couple  
réseau/station = 88 %

Déficit de connaissances sur les  
performances des réseaux et constats de  
performances insuffisantes entraînant des  
pollutions par temps de pluie

Absence de réglementation concernant le  
traitement de l'azote et du phosphore pour  
les équipements de moins de 5000 EH

Enjeu de maintien / amélioration des  
performances dans un contexte de  
vieillesse du parc de stations  
d'épuration et compte-tenu de  
l'augmentation des risques d'eutrophisation  
des cours d'eau



0 10 20 km

Age des Stations d'épuration	
< 10 ans	37,5 %
10-30 ans	50,7 %
30-50 ans	10,3 %
50 ans et +	1,5 %

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau

### Usages domestiques : Assainissement Non Collectif

#### Concerne jusqu'à 40 % de la population en pointe

(d'après données des SPANC 2022)

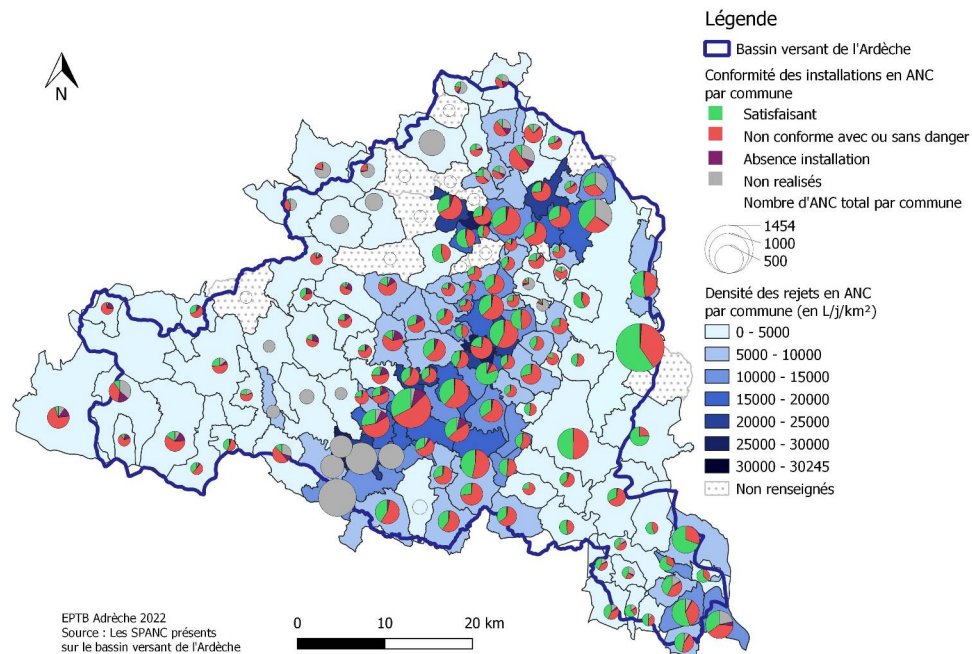
Performances souvent insuffisantes :

Faible taux de conformité (Cf. avis SPANC)

Equipements vieillissants / sous-dimensionnés (cas de nombreux campings)

Equipements inadaptés à certaines zones sensibles, notamment en milieux karstiques et en cas de trop grande concentration dans les alluvions de cours d'eau

Déficit de connaissances sur les équipements >200 EH (hors compétence SPANC)



#### Conformité des équipements d'ANC

(Arrêté du 27/04/2012)

Source : Avis des SPANC en 2022

Conforme	32 %
Non conforme	45 %
Absence d'équipement	4 %
Absence de contrôle	19 %

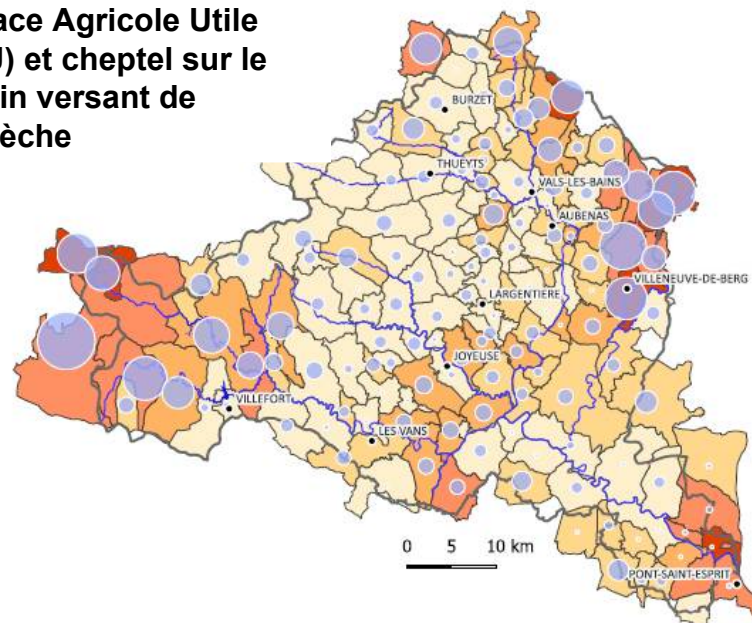
#### Orientations des exploitations :

- Polyculture/ polyélevage : 33 % des communes
- Fruits (dont châtaigne) : 27 % des communes
- Viticulture : 21 % des communes
- Elevage : 14 % des communes
- Maraichage : 3 %

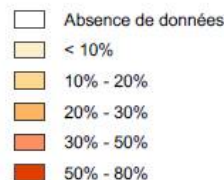
#### Surface Agricole Utile (SAU) en légère augmentation après une période de déclin

- SAU 2000 : 65 000 ha
- SAU 2010 : 50 000 ha
- SAU 2020 : 51 362 ha

#### Surface Agricole Utile (SAU) et cheptel sur le bassin versant de l'Ardèche



#### % de SAU\* par commune en 2020



#### Total d'UGB\* sur la commune en 2020



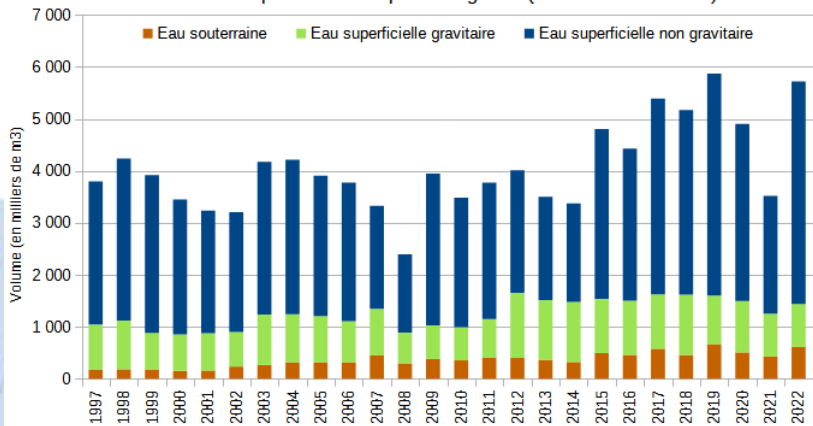
#### Repères topographiques

- Centralités
- Plans d'eau
- Périmètre du SAGE
- Principaux cours d'eau

\* voir lexique

Sources - AGRESTE RGA 2020, ADMIN EXPRESS 2020

Evolution des prélèvements pour l'irrigation (déclaration AERMC)



**Volumes annuels prélevés = 4 Mm<sup>3</sup>** (AERMC période 1997-2022)

= 25 % du volume total annuel des prélèvements déclarés

= 44 % du volume total à l'étiage (mai-sept)

Tendance à l'augmentation des surfaces irriguées et des besoins / ha : En 2020, 2300 ha irrigués, soit 5 % de la SAU (+10 % par rapport à 2010)

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau

### Sylviculture

#### La forêt occupe 79 % de la superficie du BV

Atout pour la résilience vis à vis des effets du changement climatique

Rôle important de la forêt dans la gestion du grand cycle de l'eau :

- Infiltration de l'eau dans les sols /Vs évapotranspiration
- Atténuation du ruissellement
- Préservation de la qualité des eaux
- Zones de fraîcheur...

De profondes mutations attendues dans les années à venir (changement de l'aire de répartition des espèces liée au changement climatique)

#### Principaux enjeux pour les années à venir

Impliquer davantage les acteurs de la forêt dans les politiques de l'eau

Mieux connaître le rôle de la forêt sur le cycle de l'eau

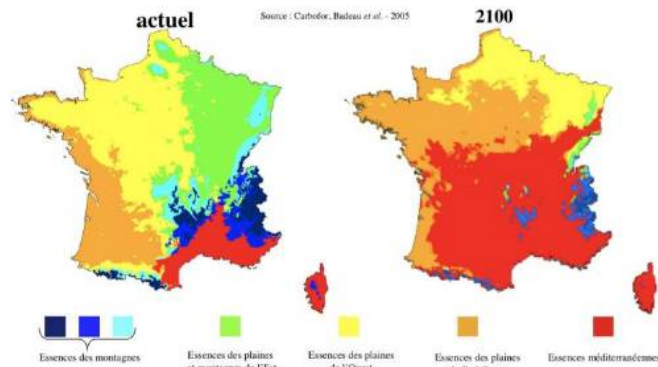
Adapter les essences pour limiter les risques de disparition brutale de la forêt

Prévenir les incendies et leurs impacts sur la ressource en eau / la qualité de l'eau

Limiter les coupes rases et leurs impacts sur le ruissellement / l'érosion

Minimiser l'impact des travaux forestiers sur la qualité écologique des cours d'eau et des zones humides

Préserver / restaurer les zones humides en milieu forestier



# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau

### Tourisme et loisirs aquatiques

**Taux de fonction touristique**  
 (= rapport lits touristiques / population permanente) et répartition hébergements marchands / non marchands

#### Nombre de lits touristiques en 2024

(Sources : Ardèche, Lozère, Gard Tourisme 2024)

Total : **214 401** (population en pointe estivale X 2,6%)

Résidences secondaires : 58 %

Hôtellerie plein air : 27 %

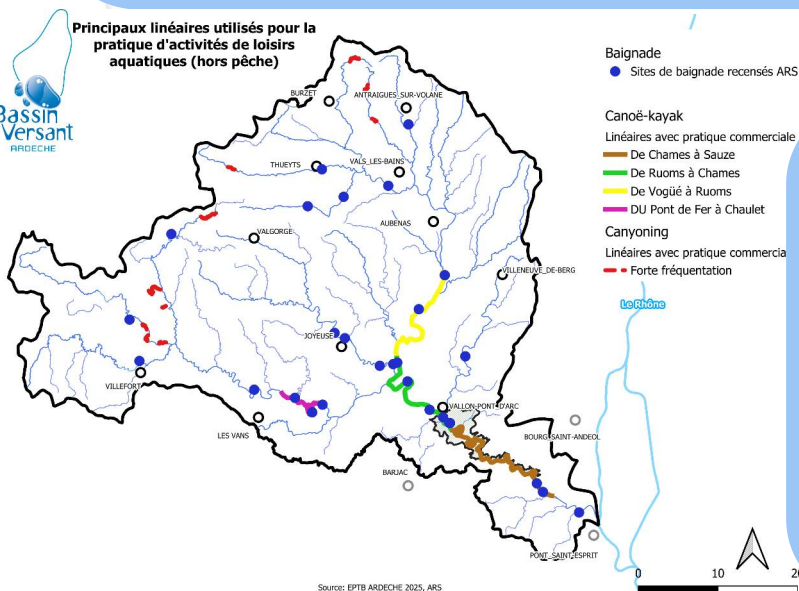
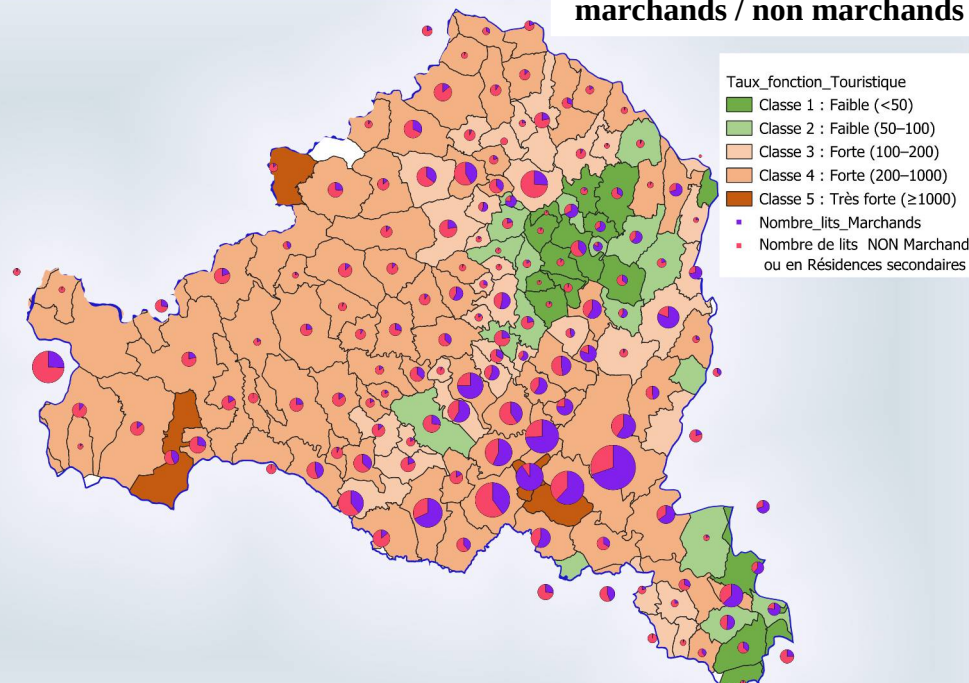
Hébergements locatifs : 8 %

Hébergements collectifs : 6 %

Hôtels : 1 %

#### Evolution 2004-2024 : + 27 % de lits touristiques

Pointe de fréquentation toujours début août, mais augmentation de la fréquentation hors saison (en 2024, 57 % des nuitées touristiques du Département de l'Ardèche comptabilisées hors saison estivale)



#### Nombreux sites de pratiques d'activités de loisirs liées à l'eau avec fréquentation élevée

**Baignade** : 30 sites recensés auprès des ARS

**Canoë-kayak** : 4 tronçons très fréquentés avec pratiques commerciales + pratiques individuels et clubs plus diffuses

**Canyoning** : 9 sites avec pratiques commerciales et fréquentation élevée

**Pêche** : 30 sites/ parcours avec gestion spécifique – 10 645 adhérents aux AAPPMA du BV en 2024

+ pratiques diffuses sur de vastes linéaires de cours d'eau

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau Hydroélectricité

### Grande hydroélectricité : 2 complexes hydroélectriques d'importance nationale

Puissance totale installée : 347,5 MW  
 Production moyenne annuelle : 665 GWh  
 Soit l'équivalent de 90 % de la conso du département de l'Ardèche

Volumes d'eau disponibles pour le soutien d'étiage : près de 22 Mm<sup>3</sup> si réserves entièrement constituées  
 Montpezat : 12,1 Mm<sup>3</sup> pour soutien Loire et Ardèche  
 Chassezac : 9,6 Mm<sup>3</sup> pour Chassezac et Ardèche

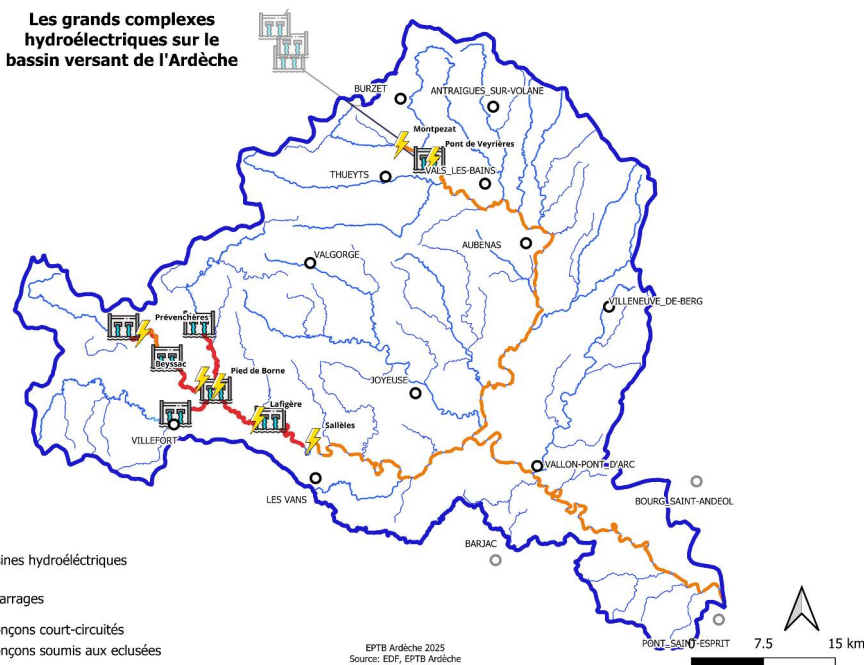
### Petite hydroélectricité :

46 microcentrales en fonctionnement recensées dans Base DDT07 en 2025

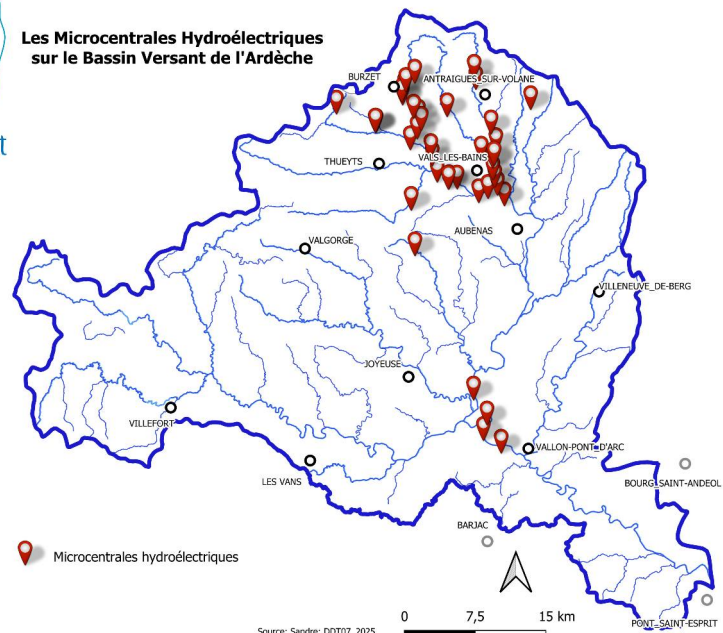
Puissance Maximale Brute totale autorisée = 19 MW  
 Production moyenne annuelle non renseignée



Les grands complexes hydroélectriques sur le bassin versant de l'Ardèche



Les Microcentrales Hydroélectriques sur le Bassin Versant de l'Ardèche

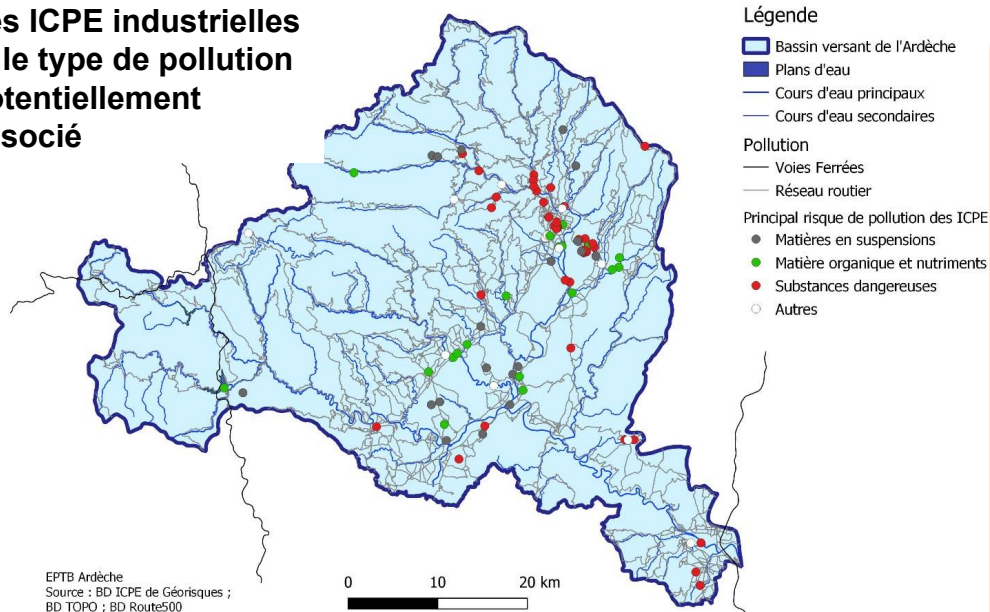


# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : usages de l'eau

### Usages industriels ou assimilés

#### Les ICPE industrielles et le type de pollution potentiellement associé



#### Prélèvements d'eau (hors réseaux AEP)

**Volumes annuels prélevés = 0,38 Mm<sup>3</sup>**

= 2,3 % du volume total annuel des prélèvements déclarés sur le BV Ardèche (AERMC période 1997-2022)

=1,7 % des prélèvements à l'étiage

Stables depuis les années 2000, après baisses notables sur la fin des années 1990

**122 ICPE recensées en 2022** (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Classés selon le type de risque de pollution potentiellement associé

#### **Substances toxiques :**

Industrie du textile, du bois, substances pharmaceutiques et cosmétiques, stockage/traitement de déchets, production matériaux/ traitement de surfaces, garages automobiles/ stations services

#### **Nutriments (risques eutrophisation) :**

Industrie du secteur agroalimentaire (caves viticoles, salaisons, laiteries, abattoirs, piscicultures)

#### **Matières en Suspensions (MES) :**

Carrières, centrales béton

**Majorité de petits établissements non classés ICPE et peu contrôlés** surtout dans le secteur agroalimentaire

**Anciens sites industriels avec impacts résiduels :** mines, stockage déchets/ décharges sauvages

# Mise à jour de l'état des lieux

## Partie 3 : Urbanisme et aménagement du territoire

### Les SCoTs (Schéma de Cohérence Territoriale)

86 % du BV couvert par un SCoT

Scot Ardèche méridionale = 77 % du BV (en cours de révision)

Scot Gard Rhodanien = 4,2 %

Scot Rhône Provence Baronnies = 3,4 %

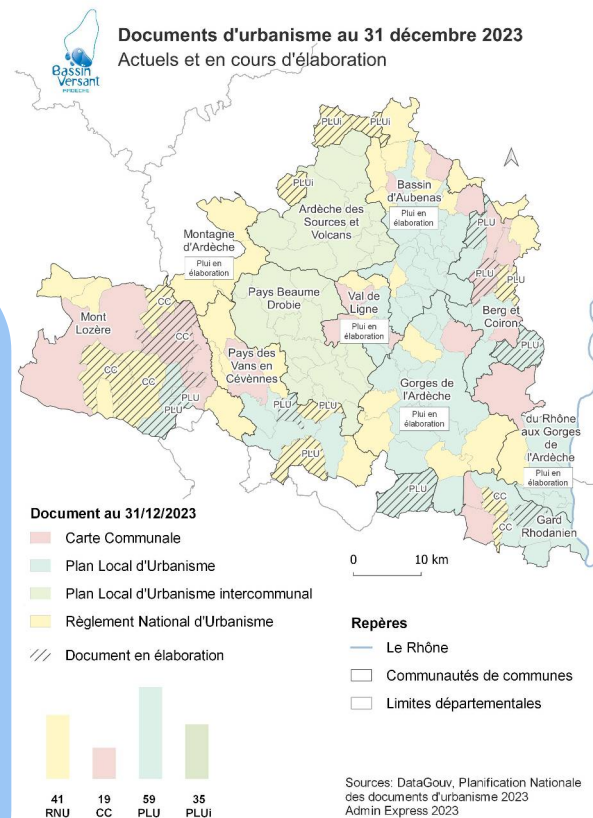
Scot Pays des Cévennes = 0,6 %

Scot Centre Ardèche = 0,6 %

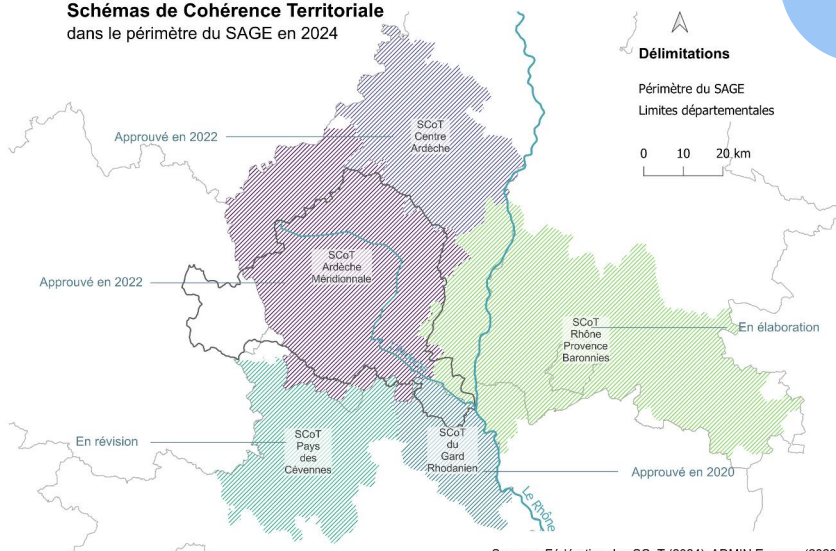
### Documents d'urbanisme locaux en vigueur (au 31/12/2023)

PLUi 23 % des communes  
 PLU 38 % des communes  
 Carte communale = 12 % des communes

27 % des communes sans document d'urbanisme (application du règlement National d'Urbanisme)



### Schémas de Cohérence Territoriale dans le périmètre du SAGE en 2024



Des difficultés pour la traduction du SAGE dans les documents d'urbanisme

Des opportunités avec des Scots en cours de révision et plusieurs PLUi en cours d'élaboration